

**N °017-2023-CCAS****CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE CAVALAIRE-SUR-MER****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil d'adminis- tration	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>11</b>	<b>11</b>	<b>7</b>

L'an deux mille vingt-trois le **13 avril à 17h00**

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

en session ordinaire du mois de **avril**

sous la présidence de Monsieur Philippe LEONELLI, Président.

**PRESENTS :**

Bernard SALINI, Marie-Christine CATOIRE, Marie-Céline HUCK, Carole MORTIER, Ghislaine NAVARRO, Michèle PESCH

**PROCURATIONS :**

Philippe LEONELLI à Ghislaine NAVARRO,

**ABSENTS :**

Céline GARNIER, Rosalba DUMONT, Arielle MAURIES, Marielle RAGACHE

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Christine CATOIRE**VOTE :**

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

**MODIFICATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****MONSIEUR LE PRÉSIDENT, SOUMET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE RAPPORT SUIVANT :**

Par arrêté du 22 juillet 2020, Mme Ragache Marielle a été nommée par Mr le Maire Philippe LEONELLI en tant que membre du Conseil d'Administration du CCAS, pour représenter l'Association pour le don d'organe.

Suite à la démission de Mme Ragache Marielle en date du 15 mars 2023, Mr le Maire souhaite procéder à son remplacement afin de répondre aux exigences statutaires du Conseil d'Administration du CCAS en ciblant une association œuvrant dans le domaine social et/ou d'insertion professionnelle.

Mr le Maire propose la nomination d'un membre actif de l'association ADIE, Association pour le droit à l'initiative économique.  
Il est à noter que depuis 30 ans l'ADIE défend l'idée que chacun peut entreprendre. Son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise pour une économie plus solidaire et responsable.

La candidature de Mr Bernard GUYOT-TABET est actée.

**VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** Le Code de l'Action Sociale et des Familles  
**VU** La délibération du Conseil Municipal en date du 1<sup>er</sup> juin 2020 désignant les membres élus par le Conseil Municipal pour siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale,  
**VU** L'arrêté du 22 juillet 2020

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERE**

### **ARTICLE 1**

Le Conseil d'Administration acte la démission de Mme RAGACHE Marielle en date du 15 mars 2023.

### **ARTICLE 2**

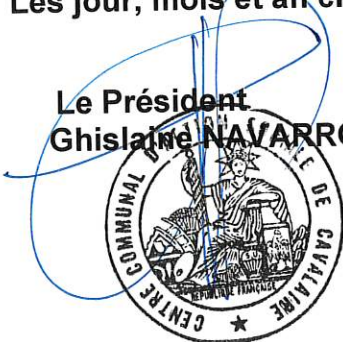
Mr le Marie Philippe LEONELLI nomme Mr Bernard GUYOT-TABET, bénévole de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE), au sein du Conseil d'Administration du CCAS en lieu et place de Mme RAGACHE Marielle démissionnaire.

### **ARTICLE 3**

Cette nomination prendra effet à partir du 7 avril 2023.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
CAVALAIRE SUR MER  
Les jour, mois et an ci-dessus**

**Le Président  
Ghislain NAVARRO**



**Le secrétaire de séance  
Marie-Christine CATOIRE**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*